Lettre annuelle • Octobre 2026

L'inf'eau

Protection de la qualité des ressources en eau

Captage d'eau potable de La Touche Poupard



Les signataires du Contrat territorial Re-Sources 2023-2025 sur le bassin versant de la Touche Poupard :

Le mot du Président



Cela fait maintenant 20 ans que le SERTAD est engagé dans la préservation de la ressource en eau au travers du programme Re-Sources, et l'année que nous venons de vivre ainsi que les périodes caniculaires de cet été viennent nous rappeler que celle-ci est plus que jamais fragile et essentielle. Essentielle pour l'ensemble de la société et les activités économiques de nos territoires, au premier lieu desquelles l'agriculture. Essentielle pour l'ensemble du vivant, de la biodiversité et des usages quotidiens des citoyens. L'eau est bien plus qu'une ressource : c'est le fil invisible qui relie nos vies, nos paysages, notre agriculture et nos économies. Pourtant, elle se raréfie sur certains territoires de notre pays, fragilisée par le changement climatique, la pollution et des usages parfois excessifs.

La préservation d'une eau de qualité et en quantité suffisante est l'un des défis majeurs de ces prochaines années.

C'est en ce sens que le SERTAD poursuit son engagement avec la Communauté de communes Haut Val de Sèvre en portant un nouvel Accord de territoire 2026-2028.

Ce programme se veut ambitieux en réunissant pour la première fois des actions liées au petit cycle (amélioration du réseau de distribution d'eau, gestion des eaux pluviales et usées...) et au grand cycle de l'eau (préservation de la ressource en eau des captages de la Corbelière et de la Touche Poupard). Une synergie nécessaire pour assurer une gestion durable et garantir un accès à une eau potable pour tous. L'eau n'appartient à personne, mais elle est essentielle à tous.

Vous retrouverez dans cette lettre d'information des exemples d'actions menées par nos équipes et nos partenaires qui travaillent sans relâche sur le bassin versant de la Touche Poupard.

Bonne lecture !

Gilles Pichon,
Président du SERTAD

> NOUVEAUX ÉLUS

À la suite des élections municipales du printemps dernier, le Conseil syndical du SERTAD a été renouvelé. Il rassemble **23 élus** titulaires et leurs suppléants, issus des intercommunalités du territoire : **10 représentent la Communauté de communes Mellois en Poitou, 7 la Communauté de communes Haut Val de Sèvre, 5 la Communauté d'Agglomération du Niortais et 1 le Syndicat 4B.**

L'instance est présidée par Gilles Pichon, Laurent Audé occupe la vice-présidence en charge de la qualité et des ressources.

LE CONTRAT TERRITORIAL RE-SOURCES 2023-2025 ÉVOLUE EN UN ACCORD DE TERRITOIRE 2026-2028

L'Accord de territoire 2026-2028 découle d'une stratégie de territoire 2026-2031, validée par la gouvernance en place en février 2026 suite à l'évaluation du Contrat territorial précédent et à une phase de concertation.

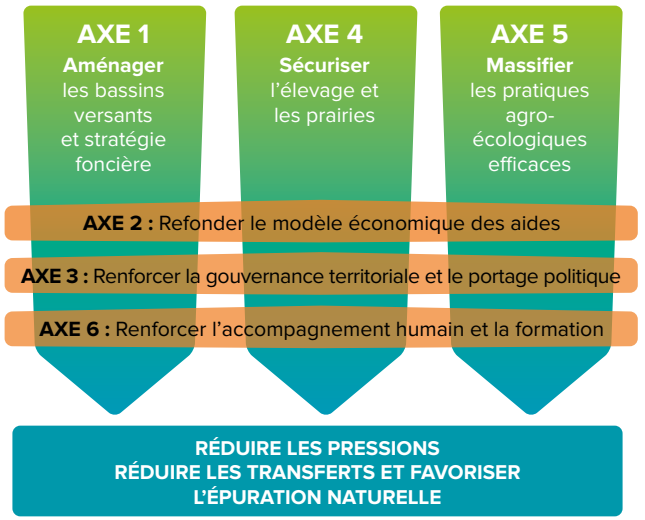
Le SERTAD et la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre sont venus enrichir cette stratégie et le programme d'actions associé avec des volets directement liés à leurs compétences sur la sobriété, la lutte contre les micropolluants, ou encore la gestion intégrée des eaux pluviales.

Ainsi, ce programme d'actions a pour nouveauté d'articuler des actions pour **répondre à quatre enjeux du petit et du grand cycle de l'eau :**

- La qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines ;
- Une gestion résiliente, sobre et concertée de la ressource en eau ;
- Une alimentation en eau potable de qualité et en quantité suffisante ;
- La mobilisation des acteurs locaux dans les territoires et la mise en place d'une gouvernance locale.

Pour ce qui relève du grand cycle de l'eau, cet Accord de territoire vise prioritairement à : préserver durablement les zones sensibles, refonder le modèle économique des aides, renforcer la gouvernance territoriale et le portage politique, sécuriser l'élevage et les prairies, massifier les pratiques agroécologiques efficaces, et renforcer l'accompagnement humain et la formation.

STRATÉGIE 2026/2031

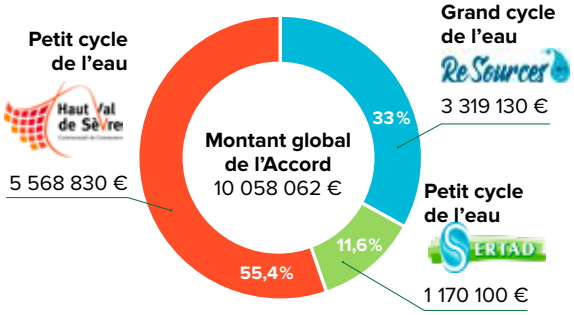


La préservation du grand cycle de l'eau ne peut être dissociée d'actions menées à l'échelle du petit cycle de l'eau, correspondant aux usages locaux, à la gestion des eaux pluviales, de l'eau potable et des eaux usées.

Cette approche intégrée, fondée sur la complémentarité des échelles, permet de restaurer les capacités naturelles de régulation de l'eau tout en assurant une gestion durable et résiliente de la ressource.

Le montant global de l'Accord de territoire s'élève à 10 058 062 € et les apports des financeurs représentent 57 % (Agence de l'Eau Loire Bretagne : 49 % ; Région Nouvelle Aquitaine : 1 % ; Département des Deux-Sèvres : 7 %).

MONTANTS PRÉVISIONNELS DE L'ACCORD DE TERRITOIRE



Association des Collectivités de l'Eau Poitou-Charentes et Limousin : une nouvelle animatrice en poste



L'association réunit 16 collectivités avec pour objet de :

- **faire reconnaître les enjeux eau sur le territoire des membres auprès des instances** (État, Agence de l'eau, Région, Département...),
- **contribuer à la protection de la qualité** des ressources en eau comme bien commun,
- **appuyer auprès des élus membres sur les politiques de l'eau,**
- **aller à la rencontre d'acteurs publics et privés** pouvant servir les politiques de l'eau.

Depuis cet automne, une animatrice, de formation Sciences Politiques et titulaire d'un BPREA, est en poste. Elle a pour mission principale le développement de partenariat dans le cadre de la mise en place de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) privés et pourra s'appuyer sur une étude menée avec le cabinet Espélia.

Cette étude, dont les résultats sont attendus pour début 2027, vise à réaliser une analyse des expériences de PSE privés déjà existantes.

COMPRENDRE

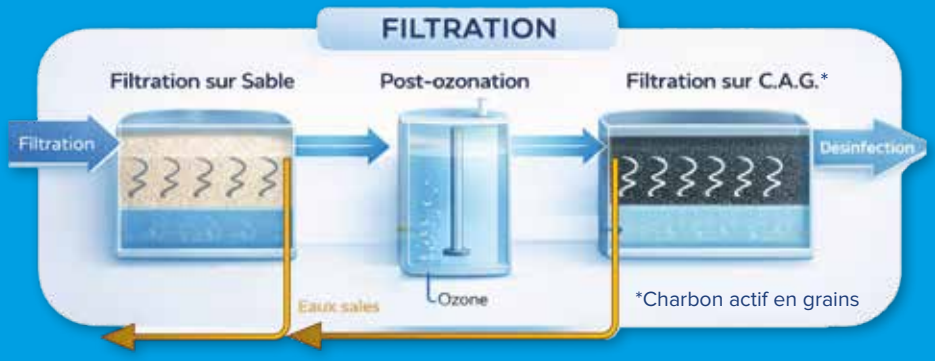
COMMENT FONCTIONNE L'USINE DE POTABILISATION DU SERTAD ?



DU CAPTAGE À L'USINE
L'eau brute est captée au niveau du barrage de la Touche Poupard à Exireuil et parvient à l'usine du SERTAD, située à Sainte Néomaye, par une conduite de 11 km.

5h

L'usine fonctionne l'après-midi et la nuit. Une goutte d'eau parcourt le cycle de potabilisation en 5h environ.





L'eau traitée est ensuite acheminée vers des réservoirs de stockage (château d'eau et cuves) ou directement dans le réseau de distribution.

NB : Les schémas ont été dessinés avec l'assistance d'une intelligence artificielle.

ÉTUDE POCIS

MIEUX CONNAÎTRE **LES POLLUANTS** PRÉSENTS SUR LE BASSIN VERSANT ET EN SORTIE D'USINE

Dans l'optique d'améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau du barrage (eau brute), ainsi que sur celle de l'eau traitée desservie, le SERTAD a réalisé entre septembre 2023 et septembre 2024, un suivi via la mise en place d'échantillonneurs passifs de type POCIS (Polar Organic Chemical Integrative Sampler).

Cette méthode qui capte les molécules en continue permet de détecter et quantifier une plus grande diversité de substances.

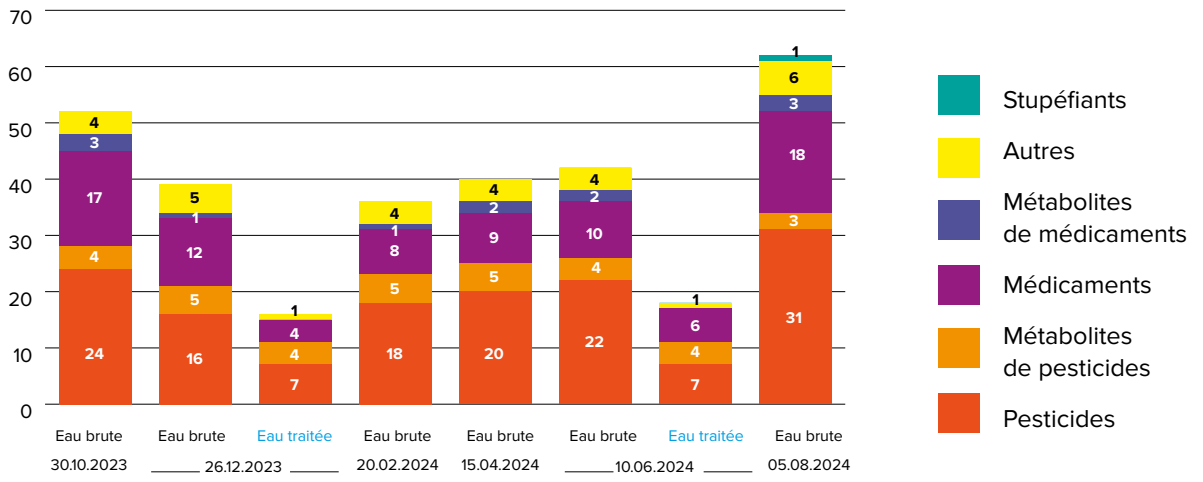
Pour les pesticides, sur 83 molécules ciblées et recherchées, 14 ont été retrouvées régulièrement dans l'eau brute. Les métabolites ESA/OXA du (S)-Métolachlore (herbicide) sont les substances présentant les plus fortes concentrations. Malgré un abattement conséquent par le process de potabilisation (plus de 75 %), ces deux métabolites sont retrouvés dans l'eau traitée pendant la quasi-totalité du suivi, mais à des concentrations bien en-dessous des limites de distribution.

Sur les 40 molécules médicamenteuses recherchées, une vingtaine a été détectée et 5 ont été retrouvées régulièrement sur l'eau brute, la caféine étant la substance qui présente les concentrations les plus importantes mais à l'état de traces (0.00548 µg/l). Après passage sur la filière de potabilisation, l'abattement est de plus de 50 %.

La présence de micropolluants supplémentaires a été recherchée en effectuant un Screening ciblant plus de 850 micropolluants. Pour l'eau brute, 85 substances ont été détectées, réparties entre les médicaments, les pesticides, les stupéfiants et leurs métabolites respectifs.

Après potabilisation, 21 substances ont été détectées.

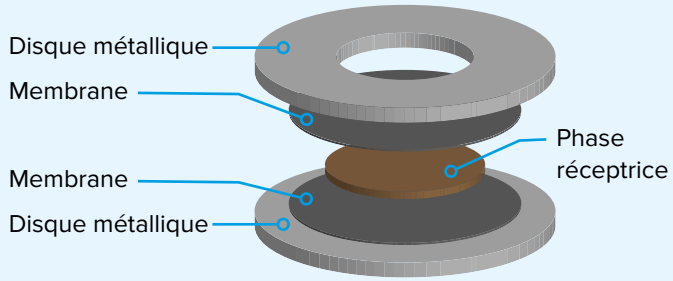
RÉPARTITION PAR FAMILLE DES MOLÉCULES DÉTECTÉES dans l'eau brute et l'eau traitée





Échantillonneurs de type POCIS

SCHÉMA D'UN POCIS
(Polar Organic Chemical Integrative Sampler)



AIDES FINANCIÈRES

DES MAEC POUR SOUTENIR LES PRATIQUES AGRICOLES VERTUEUSES

Sur le bassin versant de la Touche Poupard, le SERTAD anime des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) à destination des agriculteurs.

Il s'agit de dispositifs d'aides financières intégrés à la Politique Agricole Commune, dont les conditions et les cahiers des charges sont fixés par le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

L'aide financière est octroyée pour une durée de 5 ans en échange du respect d'un cahier des charges comportant des clauses environnementales.

Sur le bassin versant de la Touche Poupard ce sont, entre 2023 et 2026, 24 exploitations agricoles accompagnées par le SERTAD qui bénéficient de MAEC soutenant des pratiques agricoles vertueuses contribuant à la préservation de la qualité de l'eau au captage.

L'ensemble de ces dossiers accompagnés représentent une enveloppe financière prévisionnelle de 1,6 M€, co-financée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et l'Union européenne.

VOUS SOUHAITEZ PLANTER DES HAIES ?



Des dispositifs permettent le financement des plantations (études, plants, matériel de protection...).

Contactez-nous au 05 49 25 22 27 pour en savoir plus.

PRÊT DE MATÉRIEL

SCALPEUR ET ORBIS À DISPOSITION DES AGRICULTEURS DU BASSIN VERSANT

Certains matériels permettent d'aller vers des pratiques agricoles plus vertueuses en réduisant notamment l'usage d'intrants. Le SERTAD souhaite ainsi accompagner les agriculteurs des bassins versants en finançant la mise à disposition de matériels innovants, via notamment le partenariat avec les CUMA.



Le scalpeur

En 2025, un outil de type scalpeur a été proposé en test à la CUMA Sud Gâtine (Saint-Georges-de-Noisné) durant six mois.

L'utilisation de cet outil a permis de travailler le sol de manière superficielle avec une très grande efficacité sur la destruction des adventices, limitant ainsi l'usage d'herbicide tout en préservant la structure des sols. Sept agriculteurs ont saisi l'opportunité de tester ce matériel sur une surface totale de 240 ha.



L'orbis

En 2026, c'est un outil polyvalent à disques qui est proposé à l'essai sur les bassins versants du Sud 79 : l'ORBIS de la marque Roll'n'Sem.

Après une utilisation en sortie d'hiver pour la destruction des couverts végétaux, puis pour du désherbage mécanique au printemps, l'ORBIS peut être utilisé à l'automne pour préparer les sols ou réaliser des faux semis.

UN AMÉNAGEMENT FONCIER POUR LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Depuis 2015, le Département pilote un aménagement foncier dans le bassin versant du barrage de la Touche Poupard (5 500 ha).

L'opération doit permettre au SERTAD de garantir à long terme des pratiques favorables à la qualité de l'eau, sur 100 ha, positionnés dans les zones les plus sensibles pour la protection de l'eau. Plus généralement, l'aménagement foncier contribuera à la protection du bocage et des zones humides.

Pour les exploitants agricoles, l'aménagement foncier permettra une meilleure fonctionnalité des exploitations par le regroupement des terres et la création de chemins agricoles. Les communes auront également l'opportunité de réaliser des projets locaux : retenues incendie, chemins de randonnée...

Le Département souhaite engager la phase opérationnelle de l'aménagement foncier : classement des terres et constitution du stock foncier. Dans ce cadre, des rencontres d'information et d'échanges seront prochainement organisées avec les communes, les agriculteurs et plus généralement les acteurs concernés.

À titre d'information, visionnez cette courte vidéo d'un aménagement de ce type en Ille-et-Vilaine : https://youtu.be/Wq72ElK8btc

Contact : Nathalie CLAIN-BEAUCHEF, chargée de projets en aménagement foncier, 06 68 48 05 66



SERTAD.FR

UN NOUVEAU SITE INTERNET

L'ancien étant devenu obsolète, le SERTAD s'est doté d'un nouveau site internet début 2026. L'objectif était de rendre accessible à tous les informations concernant nos activités avec des **pages dédiées aux différentes thématiques (protection de la ressource, distribution, qualité...)** et également de **faciliter les démarches administratives** pour les usagers (ouverture de compteur, relevé de compteur...). De plus, une carte interactive permet à chacun d'accéder aux **résultats de qualité d'eau** de sa commune en toute simplicité.

Pour consulter notre site internet : www.sertad.fr



ÉVÉNEMENT

DES SPECTACLES À LA FERME POUR SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

Depuis 2023, les collectivités porteuses de programmes Re-Sources en Gâtine (SERTAD, SEVT, SPL du Cébron, SECO) s'associent pour proposer un spectacle à la ferme dans le cadre du Festival AH?.

En 2025, à Maisontiers (bassin versant du Cébron) c'est un spectacle tout en poésie et en émotion qui a été présenté par Alain Larribet, compositeur, multi instrumentiste, chanteur.

Le partenariat a été renouvelé en 2026, à la Chapelle-Bâton (bassin versant du SECO), avec une pièce de théâtre s'appuyant sur une enquête de terrain menée auprès de dizaines d'agriculteurs et agricultrices en Belgique et en France livrant leur quotidien, leurs luttes, leurs doutes...

Lors de ces événements, les producteurs d'eau potable ont tenu un bar à eau pour sensibiliser à l'importance des prairies et de l'élevage herbager pour la qualité de l'eau brute. Une initiative pour encourager la consommation de viande locale, élevée à l'herbe, dans le respect de notre environnement.



ÉDUCATION

SENSIBILISATION DES COLLÉGIENS DE MAZIÈRES-EN-GÂTINE

Trois classes de 4e du collège Roger Tabault de Mazières-en-Gâtine ont travaillé sur la gestion de l'eau lors de 4 séances. Les animateurs des associations DSNE, GODS et CPIE se sont basés sur les connaissances des jeunes pour retravailler avec eux le cycle de l'eau naturel et le cycle de l'eau domestique.

Les élèves ont réalisé des sorties sur deux exploitations agricoles d'élevage concernées par le bassin versant de la Touche Poupard (communes d'Exireuil et de Verruyes). Une belle façon de faire le lien entre production agricole et préservation de la qualité de l'eau. Les élèves ont également découvert les travaux d'aménagement de clôtures et d'abreuvoirs réalisés par le Syndicat de rivière SMBVSN.

Ils ont ensuite partagé leurs différentes découvertes entre eux et avec les autres élèves du collège à travers la réalisation de panneaux d'information.

SERTAD Service bassin versant | **1 chemin du Patrouillet** | **79260 SAINTE-NEOMAYE**
Adrienne CAMARERO | Animatrice générale | 05 49 25 22 27 | 06 71 72 98 83 | bassinversant@sertad.fr
Paul LAÏCHOUR | Animateur agricole | 05 49 25 38 25 | 06 37 61 29 80 | bassinversant.agri@sertad.fr
Julie MÉNARD | Animatrice agricole | 05 49 25 38 25 | 06 87 58 34 31 | bassinversant.agri@sertad.fr

Les financeurs du Programme Re-Sources